

de mille vingt-deux manières, ce qui était précisément le nombre des étoiles alors connues. Plusieurs mathématiciens célèbres ne dédaignèrent pas d'arrêter leur attention sur cette étrange propriété, et Jacques Bernoulli a prouvé que le nombre des combinaisons possibles s'élevait à un chiffre beaucoup plus considérable.

BAULACRE (Léonard), littérateur et érudit, né à Genève en 1670, mort en 1761. Il devint pasteur protestant dans sa ville natale, en 1704, fut sur le point d'être nommé précepteur du prince de Nassau, et obtint la place de bibliothécaire de Genève en 1728. Profondément versé dans la connaissance de l'histoire, de la théologie et de l'antiquité, Baulacre a écrit un grand nombre de dissertations, où se révèle le savant et le critique sagace, notamment : *Eclaircissements sur l'histoire de Genève* ; *Lettre sur l'histoire de Genève et sur les grands hommes qu'elle a produits*, etc.

BAULDRI ou **BAULDRY** (Paul), érudit français, né à Rouen en 1629, mort en 1716. Issu d'une famille protestante, il abandonna la France après la révocation de l'édit de Nantes, s'établit en Hollande, où il épousa la fille du célèbre Henri Basnage, et enseigna l'histoire sacrée, à l'université d'Utrecht. Ce savant distingué a fait paraître une édition du traité de Lactance, intitulé *De Mortibus persecutorum* (Utrecht 1692), accompagné de notes estimées ; des tablettes chronologiques, sous le titre de *Syntagma calendariorum* (1706), un *éloge de Mathieu de Larroque*, et de nombreuses dissertations.

BAULI, village ancien de l'Italie méridionale, dans le voisinage de Baies, près du cap Misène, dans la Campanie, célèbre par ses villas romaines. Néron y avait une maison de campagne, qui avait appartenu à Hortensius. C'est aujourd'hui le village de Bacolo.

BAULITE s. f. (bô-li-te — de *Baula*, nom d'une montagne). Miner. Silicate naturel d'alumine et de potasse, considéré par plusieurs minéralogistes comme une variété du feldspathorhose.

— **Encoyl**. La *baulite* est intéressante à cause de sa très-grande richesse en silice, dont la proportion est double de celle qui existe dans l'orthose. Mais il y a lieu de se demander si toute cette silice est à l'état de combinaison. M. Delafosse la regarde comme de l'orthose renfermant des grains de quartz, à l'état de liberté. La *baulite* se rencontre en masses cristallines grenues et en agrégats de petits cristaux. Elle a été trouvée en Islande, associée à l'oxyde magnétique de fer.

BAULME-SAINT-AMOUR (Jean de LA), seigneur de Martorey, littérateur et philologue français, né en Franche-Comté en 1539, mort en 1578. Son étonnante précocité lui assigne une place parmi les enfants célèbres. Non-seulement, en effet, il savait, à douze ans, le grec, le latin et l'italien, mais encore il avait composé des poésies latines, qui parurent sous le titre de *Primitia quadam*, (1551). Deux ans plus tard, il publia un recueil de morceaux divers, sous le titre de *Miscellanea* (1553). Grappin lui attribue un ouvrage intitulé *Eptecidia* (1559), et Duverdière traductions, celle du *Polyhistor* de Solin et celle de la *Vie de Charles-Quint*, par Dolce.

BAULOT ou **BAULIEU** (Jacques), plus connu sous le nom de *frère Jacques*, lithomiste français, né en 1651 à l'Étendon, petit village de la Franche-Comté, mort en 1720. Fils de pauvres cultivateurs, incapables de lui donner aucune instruction, Baulot quitta ses parents à seize ans et s'engagea dans un régiment de cavalerie, où un opérateur ambulancier, nommé Pauloni, lui enseigna la saignée, l'opération de la taille par le grand et le petit appareil, et l'opération de la hernie, mais avec la castration. Il suivit Pauloni pendant cinq ou six ans, et apprit ainsi assez de connaissances anatomiques et chirurgicales pour pratiquer les opérations qu'il lui avait vu faire. Cependant, quand Pauloni quitta la France pour aller s'établir à Venise, Baulot préféra rester dans son pays. Ce fut en Provence que Baulot commença à exercer, sous le costume des frères du tiers ordre de Saint-François, dans lequel il s'était fait recevoir. Depuis lors, il prit le nom de *frère Jacques*, qui lui est toujours resté. Voyageant dans la Provence, le Languedoc, le Roussillon, il augmentait chaque jour sa réputation par des cures nouvelles. En 1697, poussé par un chanoine de la métropole de Besançon, qui lui donna une lettre de recommandation pour un chanoine de Notre-Dame, il vint à Paris. Là, il fut présenté au premier président du parlement, alors M. de Harlay, qui, après avoir vu ses certificats, fit examiner son procédé par les chirurgiens de l'Hôtel-Dieu. Un malade fut amené de la Bourgogne, et opéré en présence de tous les gens de l'art. Le succès fut complet ; cependant les résultats ne parurent pas concluants. La Faculté, mettant un peu de lenteur à terminer son enquête et à faire son rapport, Baulot alla trouver Félix et Fagon, médecins de Louis XIV, et se fit recommander par eux à plusieurs personnes de la cour, qui le soutinrent vigoureusement. Une salle de quatre-vingt-deux calculateurs lui fut confiée ; mais, d'après un écrit qui parut deux ans plus tard, les opérations qu'il pratiqua furent moins heureuses, et le frère Jacques

perdit vingt-cinq malades. Craignant qu'un séjour plus long et des expériences aussi désastreuses ne lui enlevassent sa réputation, il résolut de retourner en province, et il alla successivement à Orléans, Aix-la-Chapelle et Cologne, où il fit de nombreuses cures. Il revint ensuite à Paris, où, sur trente-huit calculateurs qu'il avait rassemblés à Versailles, il n'eut pas un seul décès. Appelé auprès du maréchal de Lorges pour l'opérer, il l'avait guéri également, quand celui-ci succomba aux suites d'une altération organique de la vessie. Frappé par cette sorte de fatalité qui semblait le poursuivre à Paris, frère Jacques reprit sa course vagabonde à travers la Suisse, la Hollande, la Bretagne, les Pays-Bas, l'Allemagne et l'Italie. Il mourut à Besançon, où il venait de se fixer depuis quelque temps. Il était âgé de soixante-neuf ans. Si l'on recherche les perfectionnements que le frère Jacques apporta dans l'opération de la taille, on s'aperçoit qu'ils étaient singulièrement élémentaires et prouvaient peu de connaissances anatomiques. Il latéralisa l'incision, qu'il commençait à la hauteur où finit celle qu'on pratiquait par le grand appareil. Ce changement avait l'avantage de faciliter l'extraction de la pierre, l'ouverture correspondant à l'écartement le plus large du détroit inférieur du bassin. Ce fut donc, comme on le voit, un habile praticien ; mais il est difficile de lui accorder aucun autre mérite scientifique, puisqu'il abandonna l'opération de la hernie, par ignorance des régions. Il n'a laissé aucun ouvrage ou mémoire. Baulot avait autant de désintéressement que de modestie, et, bien qu'il eût gagné beaucoup d'argent, il mourut dans un état voisin de l'indigence. Pendant le séjour qu'il fit à Amsterdam, le lithomiste Rau désapprouva publiquement sa méthode, tout en se l'appropriant. Cette méthode porte encore aujourd'hui la désignation doublement fautive de *taille de Rau* ou *taille anglaise*.

BAULX (CLARETTE et non CLAIRETTE, dame DE) ou DE BALZ, du nom de l'ancienne maison provençale à laquelle elle appartenait, ou encore DE BERRE, son père étant seigneur de ce lieu. C'est Nostradamus, le biographe des troubadours, l'historien naïf des tribunaux d'amour, qui nous a conservé le nom de Clarette de Baulx ; il la cite quatrième dans la liste des douze nobles dames tenant cour ouverte et plénière au château de Romanin, près de Saint-Remy, en Provence, et sous la présidence d'Estéphanette de Gantelme, la tante de la belle Laure de Nove, de la muse de Pétrarque.

Quelques historiens ont prétendu que Clarette avait elle-même présidé la cour de Romanin ; mais on l'a confondue avec une autre dame de Baulx, Jehanne, qui, durant quelque temps, présida le célèbre tribunal d'Avignon. Voici, du reste, les noms donnés par Nostradamus en son *Almanach royal du Palais d'amour* : Phanette de Gantelme, présidente ; la marquise de Malespine ; la marquise de Saluces ; Clarette, dame de Baulx ; Laurette de Saint-Laurens ; Cécile Rascasse ; Hugonne de Sabran, fille du comte de Forcalquier ; Hélène, dame de Mont-Pahon ; Isabelle de Borrihons, dame d'Aix ; Ursine des Ursières, dame de Montpellier ; Alette de Meolhon, dame de Curban ; Elys, dame de Meyragues. Les noms de ces galantes conseillères, qui ont promulgué *lous arrêts d'amour*, sont seuls parvenus jusqu'à nous ; nous ne savons rien ou presque rien de leur vie. Le temps a, de son aile, effacé ce gracieux pastel, et c'est dommage. Clarette de Baulx, cependant, méritait d'être un peu épargnée, non à cause de sa haute naissance (elle était de la maison de Berre, et avait des droits sur le comté de Provence et la principauté d'Orange), non parce qu'elle appartenait au tribunal d'amour de Romanin, mais au même titre qu'Estéphanette de Gantelme, au même titre que Laure de Nove. Elle inspira un poète, Pierre d'Auvergne, dit l'ancien ou le vieux à cause du grand âge auquel il parvint. Or, « Pierre d'Auvergne, dit son biographe, fut le premier bon troubadour qu'il y eût outre-monts, et fut réputé, presque aussitôt, le meilleur troubadour du monde jusqu'à l'apparition de Giraud de Bornell. » Pierre d'Auvergne avait visité les cours des rois de Castille, des ducs de Normandie, celles de Narbonne et de Melgueil ; partout il avait été fort applaudi et fêté, plus encore pour ses poésies satiriques et religieuses que pour ses poésies amoureuses ; ses sirventes l'avaient rendu célèbre encore plus que ses tençons, lorsqu'il vint à la cour des comtes de Provence. A la vue de Clarette, il s'écria :

« Puisque l'air se renouvelle et s'adoucit, aussi faut-il que mon cœur se renouvelle et s'adoucisce, et que ce qui a germé en lui bourgeoine et fleurisse en dehors. »

Un de nos grands poètes contemporains, qui en est aussi un des plus charmants, un des plus fins, Alfred de Musset a dit :

Si vous croyez que je vais dire
Qui j'ose aimer,
Je ne saurais pour un empire
Vous la nommer.

Victor Hugo dit la même chose dans une poésie intitulée *Son nom*. Les troubadours, eux aussi, se faisaient une loi d'envelopper de mystère leurs chevaleresques amours. Et voilà pourquoi, si Pierre d'Auvergne nous a laissé deviner qui fut la dame de sa pensée,

sa muse, il ne nous a dit rien autre chose d'elle.

Pierre d'Auvergne naquit vers 1125, et mourut en 1214. Entre ces deux dates, nous devons placer aussi la naissance et la mort de celle qu'il aimait, de Clarette de Baulx.

BAULX (Huguette DE), nommée encore *Baulzette*, c'est-à-dire petite Baulx, de même que Huguette veut dire petite Hugues. Elle était fille, en effet, de Hugues de Baulx, et de la même maison que Clarette, dont nous venons de parler. Huguette, toute jeune encore, fut placée en qualité de fille d'honneur auprès de la vicomtesse Hermengarde de Narbonne, femme du comte de Foix, et qu'André nomme comme présidant une cour d'amour. Huguette, non-seulement était belle, mais avait de l'esprit aussi et faisait des vers agréables ; ces qualités la firent bientôt distinguer et aimer du troubadour Pierre Roger, qui, aimable et beau, ne soupira pas longtemps en vain.

Mais les deux amoureux s'aperçurent bientôt qu'on avait deviné leur secret. Pour détourner les soupçons des jaloux, Huguette écrivit alors une chanson où celui qu'elle aimait était moqué, raillé, et, à son tour, celui-ci composa des vers dont le titre était *Contra la dama di mala merce* (Contre la dame sans merci).

On fit semblant de croire au dédain de la demoiselle, à l'insuccès du poète. Au reste, ces liaisons entre troubadours et dames de haut rang étaient communes, tolérées, acceptées même, parce que le plus souvent, elles étaient toutes chevaleresques, platoniques ; c'était une sorte de vasselage imploré par l'amoureux, qui, pour toute faveur, ambitionnait de s'agenouiller au pied du lit de sa suzeraine, pour « délier ses bien charmants souliers. »

Ainsi parle Bernard de Ventadour à Adélaïde, ainsi devait parler Bertrand d'Alamanon à Estéphanette, ainsi Pierre d'Auvergne à Clarette, ainsi Pétrarque à Laure.

Pierre Roger, moins discret, plus vaniteux, voulut apprendre à tous que son amante n'avait su rien lui refuser et il composa des vers dont voici le sens : « Celui qui n'a point vu mon amante ne concevra jamais qu'on puisse trouver une femme aussi parfaite ; on ne la voit point sans être ravi d'admiration ; sa beauté a un tel éclat, qu'autour d'elle la nuit même s'embellit des brillantes couleurs du jour. Heureux qui a des yeux dignes de discerner et d'apprécier tant d'attraits ! »

Pierre Roger avait, en son orgueil, oublié cette loi du fameux code d'amour, rédigé par une main mystérieuse et découvert par un chevalier errant dans le palais du roi Arthur : « qui ne sait celer, ne peut aimer. » Il en fut cruellement puni : à quelques jours de là, on le trouva assassiné.

Huguette de Baulx se consola vite, du reste, de la perte de son indiscret amant, et nous la retrouvons, bientôt après, mariée à Blacasse de Beaudiner, seigneur d'Aulps en Provence.

BAUMA, village de Suisse, cant. et à 28 kil. E. de Zurich, district de Pfaffikon, sur la Töss, 3,410 hab. protestants. Ruines du château d'Alt-Landenberg.

BAUMAN (ILES), groupe d'îles de la Polynésie, dans le Pacifique, au N.-O. des îles de la Société, par 157° 50' long. O. et 13° lat. S., découvertes par Roggweeen en 1722.

BAUMANN (Nicolas), docteur en droit, secrétaire d'Etat du duché de Juliers et professeur d'histoire à Rostock, né vers 1450 à Wismar ou à Emdein, mort en 1526. Quelques érudits lui ont attribué le poème satirique intitulé *Rainier le Renard* ; mais on s'accorde plus généralement à dire que ce poème a eu pour auteur Henri d'Alkmaer ou d'Alkmar.

BAUMANN (Jean-Frédéric), peintre allemand, né à Ghera en 1784, mort à Dresde en 1830. Fils d'un sculpteur, il fut élève de Schoenau, et devint très-habile peintre de portraits. Il fut professeur adjoint à l'Académie de peinture de Dresde, et se fit aimer de tous ses élèves, qui se disputèrent l'honneur de porter ses dépouilles mortelles à sa dernière demeure.

BAUMANNIE s. f. (bo-ma-ni — de *Baumann*, nom d'homme). Bot. Syn. des genres anogre et cassandre.

BAUMBACH (Frédéric-Auguste), compositeur et théoricien allemand, né en 1753, mort en 1813. Il était chef d'orchestre du théâtre de Hambourg depuis 1778, lorsqu'il donna, en 1789, sa démission pour pouvoir se livrer plus complètement à la composition. Parmi les œuvres, en assez grand nombre, qu'il écrivit, tant pour la voix que pour le piano, le violon et même la guitare, on remarque les morceaux suivants : *Complainte de Thérèse sur la mort de sa mère infortunée*, *Mario-Antoinette*, cantate avec accompagnement de piano (Leipzig, 1794) ; le *Songe de La Fayette*, pour piano (Paris, 1795), et enfin *Marie-Thérèse quittant la France*, rondeau pour piano.

BAUME s. f. (bô-me). En Provence, Grotte, caverne : *On prétend que sainte Madeleine a fini ses jours à la sainte Baume en Provence.* || On dit aussi **BALME**.

BAUME s. m. (bô-me — du gr. *balsamon*, même sens). Nom commun à plusieurs résines odorantes, fournies par des végétaux : *Les chimistes extraient l'acide benzoïque de l'espèce de BAUME appelé benjoin.* (Acad.)

— Par ext. Parfum aromatique : *Dans le Nord, les fleurs sentent l'herbe ; aux BAUMES, comme aux vins, il faut un soleil qui brûle et concentre.* (Mme L. Collet.)

Le baume, heureux Jourdain, parfume tes rivages.
DEUILLE.

Le vase d'or qui renferma le baume,
Après qu'il s'est brisé, garde encor son arôme.
A. BARDIER.

— Fig. Consolation, adoucissement, douce satisfaction : *Vous croyez donc... qu'un royaume est un remède naturel à tous les maux ; un BAUME qui les adoucit, un charme qui les enchante ?* (Boss.) *La date de votre lettre me mit du BAUME dans le sang.* (Mme de Simiane.) *Vos lettres versent du BAUME sur mes blessures.* (Volt.) *La tolérance sera regardée, dans quelques années, comme un BAUME essentiel au genre humain.* (Volt.) *Le pardon est un BAUME pour les blessures faites par la méchanceté, tandis que la rancune ne sert qu'à les alimenter.* (Mme de Blessington.) *Dormir la nuit et rêver le jour est le BAUME des douleurs.* (Mme de Blessington.) *L'espérance est un BAUME qui rafraîchit le sang.* (G. Droz.) *Jamais une femme ne m'a versé le BAUME de ses consolations.* (Balz.) *Le christianisme est surtout un BAUME pour les plaies du cœur.* (Chateaub.) *La bonté a des BAUMES salutaires pour toutes les peines de l'âme.* (De Gérando.) *Ah ! monsieur, vous me mettez véritablement du BAUME dans le sang.* (Alex. Dum.) *C'est tout au plus si les discours de la morale et de la religion parviennent à égaler le BAUME à la blessure.* (Thiers.)

Partout je porte un peu de baume à la souffrance.
LAMARTINE.

Ah ! voilà qui vous met du baume dans le sang.
C. DELAVIGNE.

Ainsi donc, comme un baume en notre affliction,
Le ciel nous envoyait la consolation.
C. D'HARLEVILLE.

Un mot à travers ces barreaux
A versé quelque baume en mon âme détreinte.
A. CHÉNIER.

Que sa liqueur soit un baume de plus
Versé sur nos blessures.

BÉRANGER.

J'adoucirai ta peine en écoutant ta plainte,
Et mon cœur versera du baume dans ton cœur.

LAMARTINE.

Il est dans la nature,
Dans les riches trésors de la création,
Il est des baumes sûrs à toute affliction.

BRIZEUX.

— Loc pop. *Fleurir comme baume*, Exhaler une odeur suave : *Ce bouquet FLEURE COMME BAUME.* || *Sa réputation fleur comme baume*, Il a une excellente réputation.

— Prov. *Je n'ai pas foi dans son baume*, Je n'ai pas confiance en cet homme ; il est pour moi comme un charlatan dont le baume ne vaut rien.

— Pharm. Nom commun à plusieurs préparations pharmaceutiques très-diverses : *On ne voit pas un charlatan qui n'ait un BAUME pour toutes les maladies.*

... Un frater s'écria : Place ! place !
J'ai pour ce mal un baume souverain.

J.-B. ROUSSEAU.

— On compte un assez grand nombre de baumes : *Baume copaline*, *copaline*, *baume d'ambre*, *ambre liquide*, *liquidambar*, Noms différents sous lesquels on connaît une matière liquide ou semi-liquide qu'on obtient par incision du liquidambar styraciflua. Elle a une odeur forte et tend à cristalliser à zéro et au-dessous. On y a découvert, entre autres principes : 1° une huile volatile très-odorante, composée en grande partie d'hydrogène et de carbone ; 2° de l'acide benzoïque ; 3° une matière cristallisable, soluble dans l'eau ; 4° une espèce de sous-résine analogue à la styracine. || *Baume de Calaba* ou de *Mari*, Suc résineux fourni par une plante de la famille des guttifères, le *calophyllum calaba* ou *galba* des Antilles ; il est employé comme vulnérinaire. || *Baume de Tolu* ou d'*Amérique*, Baume fourni par un myroxylo. On l'appelle encore *baume dur*, de *Saint-Thomas*, de *Carthagène*. || *Baume du Pérou*, Baume qui provient également d'un myroxylo, et qu'on appelle aussi *baume brun*, en coque, d'*incision*. || *Baume de Judée*, ou de *La Mecque*, ou *baume blanc*, de *Syrie*, de *Constantinople*, de *Galaad*, du *grand Caire*, d'*Egypte*, Baume fourni par un balsamier. || *Baume de coahu* ou du *Brésil*, Baume d'un grand usage en médecine. || *Baume du Canada*, Baume fourni par un sapin. || *Baume de Carpathie* ou *Baume de Hongrie*, Baume fourni par le pin sylvestre. || *Baume vulnérinaire*, Mélange de vin, d'huile et d'eau-de-vie, dans lequel on fait macérer les plantes dites vulnéraires. || *Baume hystérique*, Mélange presque solide d'huiles essentielles et de substances résineuses fétides, que l'on faisait flaireur ou qu'on appliquait sur l'ombilic, dans les accès hystériques. || *Baume nerval* ou *nervin*, *baume anodin* de *Bath*, Mélange de plusieurs huiles essentielles, de graisses et d'huile fixe de muscade, que l'on emploie en frictions contre les entorses et contre certaines douleurs rhumatismales. || *Baume tranquille*, Infusion de plantes narcotiques et d'un grand nombre de plantes aromatiques dans l'huile d'olive, que l'on emploie en frictions comme calmant. || *Baume hypnotique*, qui a beaucoup d'analogie avec le précédent. || *Baume de La-borde* ou de *Fourcroy*, employé contre les